

BUREAU DU CLIS

REUNION DU 11 décembre 2000-COMPTE-RENDU

Etaient présents :

- M. Bernard FITOUSSI, Préfet de la Meuse,
- M. Jean-Paul LHERITIER, Chambre des Métiers de la Meuse,
- M. Jacky BOUSSEL, maire d'Echenay,
- M. Gilles LAVOCAT, maire de Poissons,
- M. Jean-Marie MALINGREAU, Dainville-Bertheville,
- M. Joël CAS, AEM,
- M. Claude COLLIN, CEDRA,
- M. Jean FRANVILLE, CDR 55,
- M. Jean MALOLEPSZY, CGC,
- M. Pascal WOJCIK, CFDT Meuse,
- M. François GAUCHE, DRIRE Alsace (DIN),
- M. Jean-Marc NIEZBORALA, ANDRA,
- M. Benoît JAQUET, CLIS,
- Mlle Sandrine SOEHNLEN, CLIS,

Etaient excusés :

- M. Jean-Paul GEOFFROY, Préfet de la Haute-Marne,
- M. Jean-Marcel LAMBINON, CCI de la Haute-Marne,
- M. François DOSE, Député de la Meuse,
- M. Jean-François RENARD, conseiller général de la Meuse,
- M. Antoine ALLEMEERSCH, conseiller général de la Haute-Marne,
- M. Gérard ANTOINE, maire de Bure,

1) Approbation du compte-rendu du bureau du 16 novembre.

M. WOJCIK demande si les forages de Fains les Sources et de Rupt aux Nonains sont dorénavant inclus dans le Plan de suivi. M. le Préfet précise qu'ils seront pris en compte mais avec un traitement différent (état de référence initial puis mesures dès que des sources radioactives seront utilisées). Il confirme également à M. FRANVILLE que le suivi radiologique est maintenu sur les autres points de mesure.

M. COLLIN indique que d'autres publications départementales pourraient accueillir les parutions du CLIS. Il est décidé de contacter les trois hebdomadaires suivants : L'Affranchi, La Croix Hebdo et La Dépêche Meusienne.

2) Rapport d'activités de l'ANDRA en 2000.

M. NIEZBORALA remet en séance un document intitulé « Novembre 1999-décembre 2000 : une année d'activités scientifiques et techniques ».

Il rappelle les principales étapes qui se sont succédé (campagne de géophysique, dispositif de suivi, forages scientifiques, terrassement, fonçages des puits, et hors site, le village-chantier de Saudron et le rond-point, financés par l'ANDRA mais ayant pour maîtres d'ouvrage respectivement le Conseil Général de la Haute-Marne et celui de la Meuse).

Cette présentation fera l'objet de questions et d'une discussion à l'occasion de la prochaine réunion du bureau. M. le Préfet informe par ailleurs les membres du bureau que M. THOMAS, coordonnateur « Grands Chantiers », arrêté depuis deux mois pour raison de santé, serait prochainement remplacé.

3) Programme d'activités du CLIS en 2001 et budget correspondant.

Le projet ci-joint est minimal. Il fera l'objet de propositions des membres du bureau et sera arrêté lors du prochain bureau, avant d'être soumis au CLIS.

M. le Préfet indique qu'il souhaite pouvoir mettre en place, en tant que de besoin, des groupes thématiques sur des thèmes à déterminer (suivi radiologique, aspect économique...), afin qu'un nombre réduit de personnes puisse réfléchir à un sujet précis et en rendre compte. La constitution de tels groupes pourra être proposée au bureau puis soumise au CLIS (cette procédure sera également suivie pour le choix des expertises).

M. le Préfet précise que les crédits du CLIS ont été versés par le Secrétariat d'Etat à l'Industrie au GIP « Objectif Meuse » et sont individualisés dans un budget annexe. Ce dispositif offre la possibilité de reporter les crédits non consommés en fin d'année sur l'année suivante.

M. LHERITIER propose que le CLIS se dote d'un site internet propre. Le bureau retient cette suggestion, des propositions seront faites au CLIS en ce sens.

4) Questions diverses.

- Colloque :

La date retenue est le vendredi 30 mars, de 9h00 à 17h00, à l'EPL Agro (Bar le Duc).

- Information sur les GIP :

Suite à des questions de MM. COLLIN, MALOLEPSZY et FRANVILLE, les précisions suivantes sont apportées : les fonds d'accompagnement sont versés aux GIP, au sein desquels, pour chaque département, les Préfets sont commissaires du gouvernement, les Trésoriers Payeurs Généraux contrôleurs d'Etat et les Payeurs départementaux agents comptables. En tant qu'établissement

public, les GIP sont de plus soumis au contrôle financier de la Cour des Comptes et leurs délibérations sont des documents communicables. Les modalités d'information du CLIS ont fait l'objet d'un courrier aux deux présidents de GIP. Enfin, un document reprenant la répartition des voix au sein des Assemblées Générales et la composition des Conseils d'Administration est annexé à ce compte-rendu.

- Parution dans la presse locale :

Suite aux nombreuses remarques (précisions sur les réunions du bureau, les visites, adresse du site internet...), un nouveau projet sera élaboré et soumis aux membres du bureau avant la prochaine réunion.

- Revue de presse :

Commentant un article paru dans l'Est Républicain (« Le chèque de l'ANDRA »), M. FRANVILLE demande à quoi correspond le montant annoncé (58 millions). Une réponse précise sera donnée au prochain bureau.

Dans un article paru dans le Journal de la Haute-Marne (« Légitimer la thèse de l'enfouissement »), le responsable scientifique de l'ANDRA à Bure dit : « le stockage pourrait commencer en 2010... ». M. le Préfet estime que ce propos est anormal (c'est au législateur de se prononcer) et demande une clarification. M. NIEZBORALA transmettra cette demande.

- Points divers :

M. LHERITIER souhaite savoir où en est la mission granite. M. le Préfet indique qu'elle est momentanément suspendue, selon le communiqué de presse gouvernemental diffusé aux membres du bureau en septembre.

M. WOJCIK rappelle la proposition d'inviter M. HOLLANDE à une réunion du CLIS. Cette demande a été transmise par M. DOSE.

M. COLLIN évoque la demande faite en 1994 d'une étude d'impact sur l'image du département de la Haute-Marne en cas d'installation du laboratoire (interview de M BATAILLE, médiateur, dans le magazine du Conseil Général). Il est confirmé qu'une telle étude n'a pas été réalisée à ce jour. Il semble toutefois que cela soit le rôle des GIP.

M. COLLIN souhaite que la CNE joigne à son rapport annuel une fiche financière indiquant le montant des crédits attribués à chaque axe de recherche (la CNE en sera informée) et que l'ANDRA donne une estimation des quantités de déchets C en 2020 (le rapport Rivasi donnant deux chiffres différents). L'ANDRA préparera une réponse.

M. FRANVILLE appelle l'attention des membres du bureau sur les conférences qui se sont déroulées dans le cadre de l'exposition de l'IPSN, d'une part car le bureau n'était pas informé de ces conférences, d'autre part car des propos contestables auraient été tenus par l'un des conférenciers. Il entend dans ces conditions revenir sur l'accord qu'il avait donné initialement. M. le Préfet indique que tout problème avéré relatif à l'organisation et au déroulement de ces conférences sera signalé à l'IPSN. Les comptes-rendus, s'ils existent, seront demandés.

5) Date du prochain bureau.

La prochaine réunion du bureau est fixée au lundi 22 janvier à 18h00 à la Salle des Fêtes d'ECHENAY.